



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

3 avril 2018

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers veut savoir s'il a bien compris que le rabais sur les terrains résidentiels est de 75 %.

#### Réponse

- Oui, le rabais est de 75 % pour les terrains des rues Lucien-Lelièvre et Lucien-Bellemare. Le rabais pour la rue William-Russell est quant à lui de 50 %. La Ville souhaite qu'il y ait plus de nouvelles constructions, mais comme il y a beaucoup de terre noire dans ce secteur, les terrains sont plus difficiles à vendre
- Dans le dossier de l'immeuble du 252, rue Soucy, qui va procéder à sa démolition.

#### Réponse

- La Ville va demander des soumissions pour la démolition du bâtiment.

Monsieur Benoit Harrisson :

- M. Harrisson fait part que s'il avait acheté un de ces terrains résidentiels à plein prix, il ne serait pas content.

#### Réponse

- On lui mentionne que le contexte a changé. La Ville souhaitait vendre ces terrains à plein prix, mais ça ne fonctionne pas.
- M. Harrisson questionne à propos de l'excavation qui a été réalisée sur l'avenue D'Amours la semaine dernière. Est-ce que la Ville procède à un sondage? Est-ce que la Ville a acheté le terrain?

#### Réponse

- On l'informe que la Ville n'a pas acheté le terrain. Des vérifications seront faites pour savoir pourquoi il y a eu de l'excavation.

- M. Harrisson veut savoir pourquoi tarifer l'aéroport? La Ville n'a-t-elle pas peur de nuire aux activités de l'aéroport?

#### Réponse

- Non. Les transporteurs s'attendent à payer pour les services. C'est le principe utilisateur/payeur.

#### Monsieur Mario Harrisson :

- M. Harrisson adresse des félicitations et des remerciements pour l'installation d'un miroir en bas de la côte Saint-Joseph et pour la rampe d'accès. Il a de moins bons commentaires pour les nids de poule au Marie-Guyart.
- Il donne son opinion sur une salle de spectacles versus l'Église Saint-Jérôme.

#### Monsieur Raymond Tremblay :

- M. Tremblay indique qu'au niveau patrimonial, la coquille vide de l'Église Saint-Jérôme n'intéresse pas Patrimoine Matane.
- Il demande pourquoi la Ville a fait un développement résidentiel dans des terrains de terre noire et si c'est une erreur de l'ancienne administration.

#### Réponse

- C'étant l'endroit tout désigné lorsque la décision a été prise. Les quartiers adjacents ont également un fonds de terre noire et ça n'a pas empêché la construction, mais le contexte économique était différent.
- Il demande pourquoi la Ville achète des buses supplémentaires pour l'écurieur d'égout.

#### Réponse

- Afin d'avoir le plus de polyvalence possible dans l'utilisation de l'équipement.
- Il s'informe si la Ville a pris la décision de poursuivre avec le CGER ou non?

#### Réponse

- On l'avise que la décision n'est pas encore prise.

Monsieur Yves Lefrançois :

- M. Lefrançois demande le pourquoi de la lettre d'entente.

Réponse

- On lui répond que c'est pour la création d'un poste de technicien en environnement.